ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE RÉINSCRIPTION

NOM : .....

Prénom : .....

Classe en 2021-2022 : 1 MHR Serveur

Lycée professionnel Châteauneuf

Lycée de la restauration, de la vente et de l'industrie

Affaire suivie par

Les CPE

Conseillères Principales d'Education

Téléphone :

02 54 24 61 14
02 54 24 61 15
vie-scolaire1.0360003H@ac-orleans-tours.fr

Fax :
02 54 24 04 21

83 avenue Rollinat
36200 Argenton-sur-Creuse

□ Fiche synthèse à vérifier et à modifier en rouge en cas de changement

□ Fiche autorisations + Autorisation Espace Numérique de Travail (au verso)

□ Fiche d'urgence et annexe confidentiel médical

□ Photocopie des vaccinations – merci de bien mettre le nom de l'élève

□ Photocopie de la carte vitale (ou attestation) des parents ou **des élèves pour les + de 16 ans**

□ Coupon forfait et demande de paiement mensuel (facultatif)

□ Charte d'utilisation des tablettes tactiles et des ressources numériques dans le cadre scolaire

□ Informations sur les modalités de fonctionnement de l'EPS

□ 2 photos d'identité récentes

□ 2 relevés d'identité bancaire

□ Attestation de la Journée de Défense et Citoyenneté ou Attestation de Recensement (à effectuer en mairie à partir de 16 ans)

□ Copie de la carte d'identité (recto-verso)

□ Attestation d'assurance pour l'année scolaire à venir (à fournir à la rentrée au plus tard)

□ Fiche d'adhésion facultative à la Maison des lycéens et/ou à l'Association Sportive

Merci de retourner votre dossier de réinscription COMPLET

<u>ainsi que les manuels scolaires pour ceux qui ne les ont pas rendus</u>

<u>jusqu'au 07 juillet 2021</u> à la vie scolaire

ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

LYCÉE Professionnel CHÂTEAUNEUF ARGENTON S/C

Avis aux familles

Organisation de la rentrée pour les élèves de première et terminale BAC PRO et terminale CAP

Rentrée des élèves
Vendredi 3 septembre 2021

- Tous les élèves de première baccalauréat professionnel et terminale CAP seront accueillis de 8h10 à 9h10 en salle Marguerite Aufrère pour une réunion de rentrée, puis seront pris en charge par les professeurs principaux.

- Tous les élèves de terminale baccalauréat professionnel seront accueillis par les professeurs principaux de 8h10 à 9h10, puis se rendront en Salle Marguerite Aufrère pour une réunion de rentrée.

- Dès 10h20, les élèves auront cours selon leur emploi du temps.

- Les **élèves internes** pourront être accueillis à l'internat le jeudi 2 septembre au soir, après accord de la Vie Scolaire.

Le Proviseur

La tenue professionnelle et la mallette à couteaux sont indispensables à la formation. Pour en faciliter l'achat nous avons effectué une mise en concurrence des fournisseurs pour vous faire bénéficier des meilleurs tarifs.

BCP Commercialisation et Services en restauration

Pour les élèves en 2nd Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration en 2020-2021

Après la classe de seconde Métiers de l'Hôtellerie et de la Restauration, la tenue professionnelle et le matériel doivent être complétés pour assurer le bon déroulement de la formation professionnelle en classe de Première et Terminale.

Tenue professionnelle

Vous pourrez donc procéder à l'achat des tenues conformes à nos attentes auprès du magasin PROMOCASH situé à Déols. Vous utiliserez le bon de commande joint à votre dossier d'inscription.

Vous prendrez rendez-vous avec le fournisseur, le plus rapidement possible, après votre inscription pour procéder à la commande et aux essayages.

Les élèves se présenteront à la rentrée avec leur tenue professionnelle.

Promocash	**ZA LES CHAMPS DU BOIS,** **36 Rue Louis Malbète,** **36130 Déols** **Contact : Madame POUPEAU** **Téléphone : 02.54.27.40.13** **Email : melanie_poupeau@promocash.com**

Malette à couteaux

La société EUROLAM a été retenue. Vous adresserez, dès votre inscription, le bon de commande et le règlement. Pour éviter toute erreur, le bon de commande doit être complété de **manière lisible**. Le matériel sera livré au lycée est remis aux élèves à la rentrée.

Promocash
36, rue Malbète
36130 Déols
Tél : 02.54.27.40.13
Fax : 02.54.27.99.95
Mél : melanie_poupeau@promocash.com

TENUE PROFESSIONNELLE
Année de Formation 2021/2022
REASSORT 1ère BAC PRO CSR Femme

Nom & Prénom de l'élève :.....

Adresse :.....

Code Postal :.....

Ville :.....

Email :.....

Téléphone :.....

REF	DESIGNATION	QUANTITES	PRIX TTC UNITAIRES	PRIX TTC TOTAL	TAILLE
YOUNZ	Veste de service femme noir manches longues	1	68.40	68.40	
SLACK	Pantalon de service noir	1	25.20	25.20	
YOUNZ	**OU** Jupe noire	1	19.56	19.56	
CHEMISE	Chemise blanche manches longues	1	15.60	15.60	
			COUT DU TROUSSEAU AVEC LE PANTALON	**109.20 € ttc**	
			COUT DU TROUSSEAU AVEC LA JUPE	**103,56 € ttc**	

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous dès votre inscription avec Mme Poupeau pour essayer et commander vos tenues.

Commande réglée le :

Signature :

Commande retirée le :

Signature :

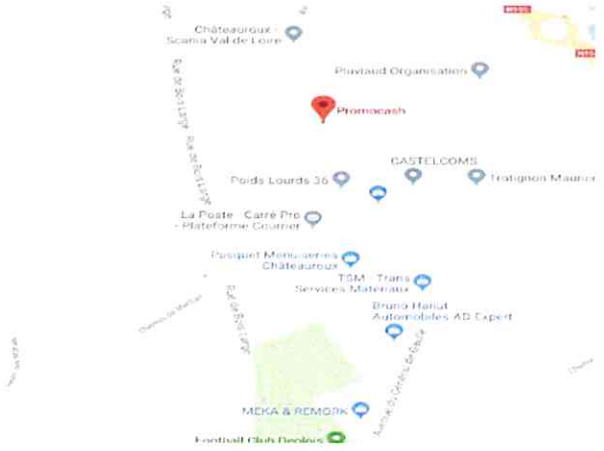

Paiement en Carte Bancaire ou Espèces (Pas de chèques)

Promocash
36, rue Malbète
36130 Déols
Tél : 02.54.27.40.13
Fax : 02.54.27.99.95
Mél : melanie_poupeau@promocash.com

TENUE PROFESSIONNELLE
Année de Formation 2021/2022
REASSORT 1ère BAC PRO CSR Homme

Nom & Prénom de l'élève :.....

Adresse :.....

Code Postal :.....

Ville :.....

Email :.....

Téléphone :.....

REF	DESIGNATION	QUANTITES	PRIX TTC UNITAIRES	PRIX TTC TOTAUX	TAILLE
YOUNZ	Veste de service homme noire manches longues	1	68.40	68.40	
SLACK	Pantalon de service noir	1	25.20	25.20	
CHEMISE	Chemise blanche manches longues	1	15.60	15.60	
			COUT DU TROUSSEAU COMPLET	**109,20 € ttc**	

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous dès votre inscription avec Mme Poupeau pour essayer et commander vos tenues.

Commande réglée le :

Signature :

Commande retirée le :

Signature :

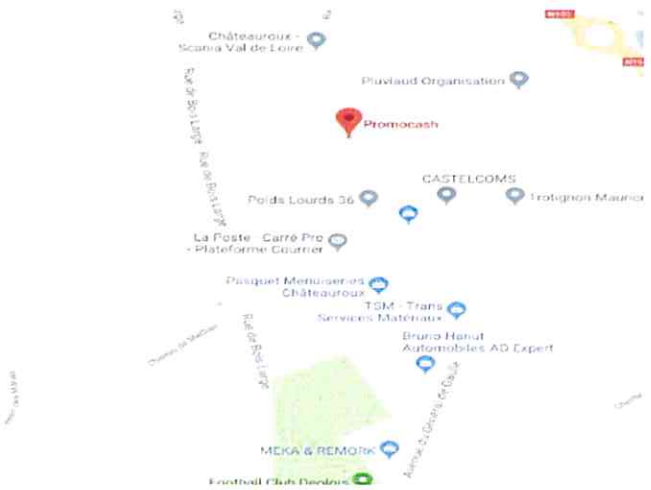

Paiement en Carte Bancaire ou Espèces (Pas de chèques)

ANNÉE SCOLAIRE 2021 2022

EUROLAM

MATERIEL DE CUISINE PROFESSIONNEL POUR LA FORMATION

Equipe et vous

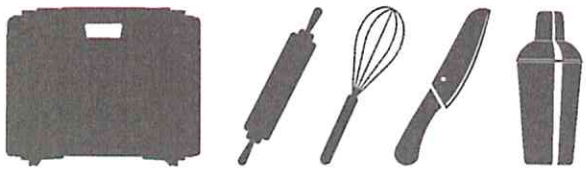

Tél. : 04.73.53.60.64
contact@eurolam-thiers.com
Fax. : 04.73.53.68.60
www.eurolam-thiers.com

LIVRAISON DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

VOTRE COMMANDE

LYCEE DES METIERS CHATEAUNEUF – ARGENTON SUR CREUSE

☐ Ensemble REASSORT SERVICE à .....19 €

☐ Plumier plastique EUROLAM à.....14 €

TOTAL A PAYER : ..... €

☐ GAUCHER ☐ DROITIER

COMPOSITION DE VOTRE ENSEMBLE

(conforme à la demande de l'établissement)

DECOUPER STAMINA NOIR

RAMASSE-MIETTES ALU NOIR EUROLAM

SOMMELIER PULLTAP S

Mallette personnalisée : Gravure de 1 outils et une plaque plexi au NOM de l'élève

CONDITIONS

Toutes commandes passées impliquent l'acceptation de nos conditions générales de vente.
Document disponible sur notre site internet www.eurolam-thiers.com

Paiement -Le Réglement est à joindre avec l'envoi du bon de commande.

Délais -Les commandes nécessiteront 20 jours ouvrés de délai (Délais variables selon la période)
-Les commandes ne peuvent être annulées qu'en cas de force majeure ou de changement de parcours scolaire avant livraison.

Échanges -Les articles personnalisés sont repris à condition qu'ils respectent nos conditions générales de vente.
-Les produits ne convenant pas seront retournés dans nos locaux à vos frais.

Retours -Au delà de 14 jours dès la réception de votre commande, les retours ne seront plus acceptés.
-Fiche retour, disponible sur www.eurolam-thiers.com (bas de page d'accueil "nous suivre").
-Tout retour non accompagné de la fiche retour ne sera pas accepté.

ANNÉE SCOLAIRE 2021 2022

BON DE COMMANDE

À RETOURNER À : EUROLAM
7 Rue Adrien Legay
B.P. 29
63306 THIERS Cedex

EUROLAM
MATERIEL DE CUISINE PROFESSIONNEL POUR LA FORMATION

Tél. : 04.73.53.60.64
contact@eurolam-thiers.com

Nous vous remercions de compléter OBLIGATOIREMENT tous les champs du BON DE COMMANDE, en MAJUSCULES, PRÉCISÉMENT, LISIBLEMENT et avec un stylo NOIR ou BLEU

LIVRAISON DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

VOTRE COMMANDE

LYCEE DES METIERS CHATEAUNEUF – ARGENTON SUR CREUSE

☐ Ensemble REASSORT SERVICE à.....19 €
☐ Plumier plastique EUROLAM à.....14 €

TOTAL A PAYER : ..... €

☐ GAUCHER ☐ DROITIER

Pour assurer une livraison début septembre, nous vous conseillons de retourner le bon de commande avant le 31/07/20, à la société EUROLAM accompagné de votre Réglement.*
*Tout bon de commande qui sera retourné sans réglement, ne sera pas pris en compte !
*Tout bon retourné après cette date sera traité ultèrieurement.

IDENTITÉ

NOM de Famille (de l'élève) : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
PRÉNOM (de l'élève) : .....
NOM des parents ou tuteurs légaux : .....
ADRESSE : .....
.....
C.P. : ☐☐☐☐☐ VILLE : .....
TÉL. : __ - __ - __ - __ - __ PORT. : __ - __ - __ - __ - __
E-MAIL : .....
SOUHAITEZ-VOUS RECEVOIR NOTRE NEWSLETTER : ☐ OUI ☐ NON

MODALITÉS DE PAIEMENT*

*Réglement à joindre impérativement à votre bon de commande
*Non acceptés : chèque de caution, RIB, virement

☐ CHÈQUE (à l'ordre d'EUROLAM) N° du chèque : .....
(reporter le nom de l'élève et de l'établissement au dos du chèque)

☐ CARTE BANCAIRE N° ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ Exp. ☐☐☐☐ Crypt. ☐☐☐
(les informations bancaires seront détruites dès le réglement)

LA RÉGION T'ACCOMPAGNE TOUTE L'ANNÉE !

AIDE AU PREMIER ÉQUIPEMENT PRO

50 €
POUR FINANCER TON MATÉRIEL PRO !

15-25 ANS RETROUVE TOUS TES AVANTAGES SUR

YEPS.FR

LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
toujours à tes côtés !

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Agence-gemap.com - 0819 - Crédit photo : shutterstock®

Plus qu'une Région, une chance pour les jeunes

YEPS
LE PASS DES JEUNES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Région Centre-Val de Loire

UNE AIDE POUR TON MATÉRIEL PRO ?

TA FORMATION NÉCESSITE UN OUTILLAGE, DES VÊTEMENTS OU DES ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES ? LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE PARTICIPE AU FINANCEMENT DE L'ACHAT DE CE MATÉRIEL.

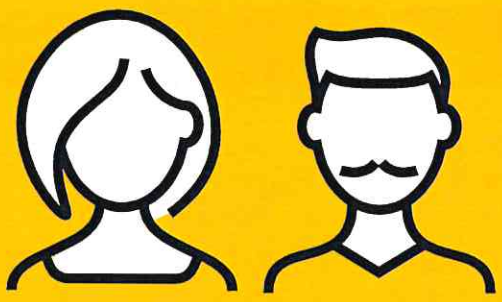

➔ UN COUP DE POUCE POUR SE LANCER

Le premier équipement professionnel est une aide financière qui t'est versée si tu es lycéen.ne ou élève aide-soignant.e. Elle t'aidera à acheter l'équipement nécessaire à ton activité. **Tu es éligible si tu es inscrit.e dans une formation en région Centre-Val de Loire, même si tu résides dans une autre région.**

➔ S'ÉQUIPER À MOINDRES FRAIS

La Région Centre-Val de Loire finance ton matériel, à hauteur de :

- **50** € pour les lycéen.ne.s en première année de bac pro ou CAP ou en section technologique « Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration »,
- **50** € pour les élèves aides-soignant.e.s inscrits pour la première fois dans un institut paramédical agréé par la Région Centre-Val de Loire.

IMPORTANT
Tu ne pourras bénéficier de cette aide régionale qu'une seule fois dans ton parcours.

➔ EN PRATIQUE

Le montant de l'aide régionale est de 50 € pour les lycéen.ne.s et pour les élèves aides-soignant.e.s.
Elle te sera versée sous forme de virement après validation de ton inscription sur yeps.fr.

inscris-toi tout de suite sur yeps.fr ou via l'appli

Plus d'informations par mail via contact@yeps.fr ou par tél. au 02 18 88 97 20

LA RÉGION T'ACCOMPAGNE TOUTE L'ANNÉE !

AIDE À L'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE

-50%
DE RÉDUCTION POUR L'ACHAT DE TON ORDINATEUR !*

*Si tu es boursier, tu peux bénéficier d'un ordinateur à partir de 20 € !

15-25 ANS RETROUVE TOUS TES AVANTAGES SUR YEPS.FR

LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

toujours à tes côtés !

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Plus qu'une Région, une chance pour les jeunes

YEPS
LE PASS DES JEUNES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Région Centre-Val de Loire

Agence-gemap.com - 0819 - Crédit photo : shutterstock®

UNE AIDE POUR FINANCER L'ACQUISITION DE TON ORDINATEUR PORTABLE

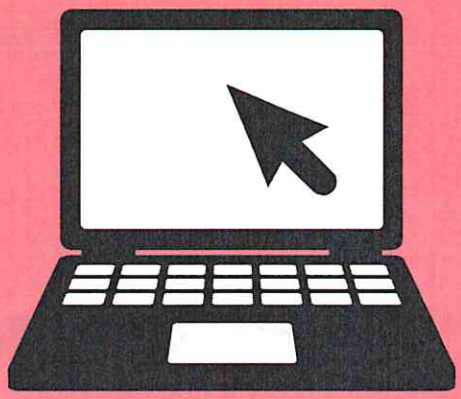

TU ES EN SECONDE, PREMIERE, TERMINALE OU EN CAP DANS UN LYCÉE PUBLIC EN CENTRE-VAL DE LOIRE ? TU PEUX BÉNÉFICIER D'UNE AIDE POUR ACHETER UN ORDINATEUR.

➔ UN ORDINATEUR À PETIT PRIX

Depuis septembre 2019, sur yeps.fr, les lycéen.ne.s des établissements publics, ont accès à un catalogue d'ordinateurs, d'accessoires et de services, à partir de -50% de réduction

**Par rapport au prix estimé et tenant compte de la participation de la Région.*

➔ QUE DOIS-JE FAIRE ?

Pour bénéficier de cet avantage, inscris-toi sur yeps.fr et active ta cagnotte pour **l'aide à l'équipement numérique.** Une fois connecté.e, tu n'as plus qu'à choisir l'ordinateur qui te convient et éventuellement des options. Après avoir payé le reste à charge, il sera livré dans ton lycée à une date qui te sera communiquée.

Attention : Tu ne pourras bénéficier de cette aide financière qu'une fois dans ta scolarité.

inscris-toi tout de suite sur yeps.fr ou via l'appli

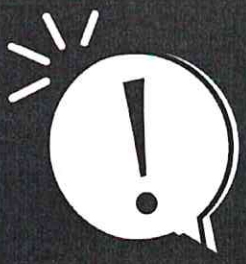

➔ NE TE PRÉCIPITE PAS !

Important : si tu es boursier.ière, tu dois impérativement attendre d'avoir la notification de ton niveau de bourse avant d'effectuer ta commande d'ordinateur. Ainsi, tu pourras bénéficier de la bonne subvention correspondant à ta situation.

ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée professionnel Châteauneuf
83, Avenue Rollinat
36200 Argenton-sur-Creuse

Téléphone
02.54.24.00.63

Fax
02.54.24.04.21

Mél
ce.0360003h@ac-orleans-tours.fr

NOM : _____

Prénom : _____

Classe : _____

Téléphone : _ _/_ _/_ _/_ _/_ _

Transport : ☐ **OUI** ☐ **NON**

PHOTO

AUTORISATIONS

- Acceptez-vous d'être informé(e) d'une absence à un cours par SMS qui se substituerait à l'envoi papier :

☐ oui ☐ non

- Autorisation de la communication de votre adresse aux associations des parents d'élèves :

☐ oui ☐ non

Important : merci de vérifier la fiche « synthèse » et de noter en rouge les éventuelles modifications.
Attention, autorisation Espace Numérique de Travail (ENT) au verso.

Autorisation de sortie pour les élèves mineurs
Année scolaire 2021-2022

Je soussigné(e), ……
responsable légal de l'élève ……
classe …… régime : ……
utilisant les transports scolaires : oui ☐ non ☐

☐ l'autorise ☐ ne l'autorise pas
à sortir en dehors des heures de cours

Pour les élèves externes et demi-pensionnaires n'utilisant pas les transports scolaires et non autorisés à sortir :
☐ l'autorise à entrer en fonction de son emploi du temps pour sa première heure de cours et à sortir de l'établissement après sa dernière heure de cours (emploi du temps normal ou en cas d'absence d'un professeur).

Pour les élèves internes :
☐ l'autorise ☐ ne l'autorise pas
à sortir le mercredi après le déjeuner jusqu'à 18 heures.

Droit à l'image
Valable pour l'année scolaire 2021-2022

M. (nom, prénom) …… et Mme (nom, prénom) …… ,
Représentants légaux de l'élève (nom, prénom, classe) ……

1° Autorisent – n'autorisent pas * notre enfant à être photographié et/ou filmé et/ou enregistré à l'occasion d'une activité pédagogique, dans le cadre de l'établissement scolaire. * *rayer la mention inutile*

2° Autorisent – n'autorisent pas * la diffusion de la (des) photographie(s) ou du (des) film(s) où il apparaît via les vecteurs suivants : publication dans le journal scolaire ; activités pédagogiques ; publication sur le site internet de l'établissement ; publication sur les réseaux sociaux de l'établissement (Facebook,Instagram,Twitter,Youtube) ; presse ; chaînes de télévision, radio ; manifestations scolaires ou culturelles, …

Conformément à la loi, le libre accès aux données qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile.

Les enregistrements ne seront ni communiqués à d'autres personnes, ni vendus, ni utilisés à d'autres usages.

Fait à …… **le ……**

Signature du ou des responsables légaux **Signature de l'élève**

→

ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

LYCÉE Pro les Sionnel CHÂTEAUNEUF — ARGENTON s/C

Information concernant l'Espace Numérique de Travail

Le lycée dispose d'un **Espace Numérique de Travail** (Netocentre Pronote) nécessitant une identification pour chaque utilisateur.

L'ENT donnera accès à différentes applications informatiques concernant la scolarité de l'élève (en particulier l'accès aux notes, aux bulletins, au cahier de texte via l'application Pronote).

Chaque utilisateur doit posséder un identifiant et un mot de passe qui requiert pour les élèves mineurs l'autorisation du responsable légal. Le rectorat et le lycée ont procédé auprès de la CNIL à une déclaration inscrivant l'ENT dans le cadre législatif régissant le traitement des données à caractère personnel.

Par ailleurs, conformément à l'article 5 de l'arrêté du 30/11/2006, vous disposez auprès de l'établissement d'un droit à rectification pour toute information erronée à caractère nominatif.

Je vous invite également à faire preuve d'une grande vigilance quant aux mesures élémentaires de sécurité telles que la non-divulgation de votre identifiant de connexion à votre compte ENT.

D'autre part, dans certaines occasions, le lycée communiquera avec vous à l'adresse électronique que vous nous avez communiquée sur la fiche de renseignements.

Le Proviseur

Autorisation Espace Numérique de Travail (ENT)

Responsable légal 1 : Nom ..... Prénom .....

☐ accepte et autorise la création du compte de mon enfant dans l'ENT (pour les élèves mineurs)

Responsable légal 2 : Nom ..... Prénom .....

☐ accepte et autorise la création du compte de mon enfant dans l'ENT (pour les élèves mineurs)

Signature du responsable légal 1 Signature du responsable légal 2

Nom ..... Prénom ..... Classe .....

☐ autorise la création de mon compte personnel dans l'ENT (pour les élèves majeurs à la date de la rentrée)

Signature de l'élève (s'il est majeur)

ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

LYCÉE Pro tes sionnel CHÂTEAUNEUF ARGENTON S/C

83, avenue de Rollinat
36200 Argenton sur creuse
Tél. : 02 54 24 00 63
Fax : 02 54 24 04 21

FICHE D'URGENCE

Année scolaire : **2021-2022** Classe :.....

Nom : ..... Prénoms : .....
Date de naissance : ..... Lieu de naissance: .....
Nom et adresse des parents ou du représentant légal : .....
.....
N° de sécurité sociale des parents :.....
N° de sécurité sociale obligatoire de l'élève à partir de 16 ans : .....

Adresse du centre de sécurité sociale : .....
.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

- N° de ☎ du domicile : .....
- N° de ☎ du travail du père : .....
  N° de ☎ du portable du père: .....
- N° de ☎ du travail de la mère : .....
  N° de ☎ du portable de la mère: .....
- N° de ☎ et nom d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
  M. et/ou Mme .....

.....
En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. **Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.**

AUTORISATION D'ADMINISTRATION DE MEDICAMENT TRANSPORT EN AMBULANCE ET POMPIERS

Je soussigné(e), Monsieur et/ou Madame ....., responsable légal de l'élève ....., autorise en cas d'urgence l'administration de médicament et le transport par ambulance ou pompier de notre enfant.

à ..... le .....
Signature des responsables légaux :

Nom, adresse et N° de ☎ du médecin traitant : .....
.....

Joindre une photocopie de toutes les vaccinations du carnet de santé.

Votre enfant a-t-il un traitement régulier à prendre lors de sa scolarisation, un problème de santé particulier, une allergie connue ou d'autres renseignements médicaux à nous signaler.

Oui non (rayer la mention inutile)

Si oui, veuillez compléter l'annexe « confidentiel médical » ci-jointe.

ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

LYCÉE Pro fessionnel CHÂTEAUNEUF ARGENTON S/C

Service médical
83 avenue Rollinat
36200 Argenton sur creuse
Tél. : 02 54 24 41 61

ANNEXE : CONFIDENTIEL MEDICAL

Vous avez coché la case oui sur la fiche d'urgence, veuillez trouver ci-joint un questionnaire santé à remplir concernant votre enfant puis me le remettre sous pli confidentiel.

Année scolaire : **2021-2022**..... Classe :.....

Nom : ..... Prénoms : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance: .....

Votre enfant a-t-il :

Antécédents médicaux : .....

Antécédents chirurgicaux : .....

Maladie particulière : .....

Traitement(s) à prendre durant l'année scolaire : .....

Allergie : .....

Evénements familiaux importants : .....

Autres renseignements : .....

Important : en cas de traitement veuillez me fournir une copie de l'ordonnance,
En cas d'absence de celle ci je ne pourrai pas donner le traitement à votre enfant.

Fait à _____, le _____

Signature du responsable légal 1 **Signature du responsable légal 2** **Signature de l'élève**

Lycée professionnel Châteauneuf **Année scolaire 2021-2022**

INTERNAT ET DEMI-PENSION

NOM : .....Prénom : .....Classe : ..... Date de naissance : ...../...../ .....

* Cochez les cases correspondantes à votre choix

*** Demi-pension :**

- forfait 4 jours ☐
- forfait 5 jours ☐

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi

choix du jour (mettre une croix les jours ou vous prendrez un repas)

*** Internat**

- Internat 4 jours /3nuits ☐
- Internat 5 jours /4nuits ☐

Possibilité de changer de régime dans un délai de deux semaines après la rentrée soit le **vendredi 17 septembre** 2021, aucun changement de régime ne sera accepté avant la fin du trimestre en cours.

A Argenton le .....

Signature de l'élève,

Signature du représentant légal de l'élève,

✂ ---

TARIF ANNUEL DE PENSION ET DE DEMI-PENSION

Applicable au 1er janvier 2021 et révisable au 1er janvier de chaque année.

Tarif annuel	Internat 5 jours/4nuits	Internat 4 jours/3nuits	DP Forfait 4 jours (144 jours/an)	DP Forfait 5 jours
180	1641.60 (9.12 Euros/jour)	1285.92 (8.93 Euros/jour)	430.56 (2.99 Euros/jour)	538.20 (2.99 Euros/jour)

Tarif/Trimestre	Internat	Internat 4 jours	DP Forfait 4 jours (144 jours/an))	DP Forfait 5 jours
janvier-mars 2021 53 jours	483.36	375.06	125.58 (42 jours/trimestre)	158.47
avril-juin 2021 59 jours	538.08	428.64	143.52 48 jours/trimestre)	176.41
septembre-décembre 2021 68 jours	620.16	482.22	161.46 (54 jours/trimestre)	203.32

ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

DEMANDE DE PAIEMENT MENSUEL
ANNEE SCOLAIRE
2021-2022

Lycée professionnel Châteauneuf

Lycée de la restauration, de la vente et de l'industrie

Le gestionnaire

T 02 54 24 00 63
F 02 54 24 04 21
ce.0360003h
@ac-orleans-tours.fr

83 avenue Rollinat
36200 Argenton-sur-Creuse

Je soussigné Monsieur et /ou Madame :

NOM (en majuscule) : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal et commune : .....

Représentant légal financier de l'élève **:**

NOM (en majuscule) : .....

Prénom : .....

Classe : .....

Régime : ☐ interne 5 JOURS-4NUITS ☐ interne 4 JOURS-3NUITS

☐ demi pensionnaire 5 JOURS ☐ demi pensionnaire 4 JOURS

☐ ***souhaite*** déposer une demande de paiement ***mensuel de la pension*** (échéancier), paiement exclusivement par **chèque, espèces, ou virement bancaire ou télépaiement.**

LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE NE PEUT PAS ETRE MIS EN PLACE

☐ **ne souhaite pas** déposer une demande de paiement mensuel de la pension (paiement en une seule fois à réception de l'avis aux familles en novembre, février et avril).

Fait à .....

Le .....

Signature

Argenton, le 20 mai 2021

ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

NOTE À DESTINATION DE LA FAMILLE SERVICE D'HEBERGEMENT POUR LES ÉLÈVES SOUS STATUT SCOLAIRE

Lycée professionnel Châteauneuf

La Gestionnaire
DSI/ 00000 /2015

Dossier suivi par
Intendance
T 02 54 24 00 63
F 02 54 24 04 21
ce.0360003h
@ac-orleans-tours.fr
83 avenue Rollinat
36200 Argenton-sur-Creuse

Le jour de la rentrée, vous allez recevoir un badge donnant accès au restaurant scolaire ainsi qu'au lycée.

Ce service est ouvert du lundi midi au vendredi midi.

Les internes ont accès au petit-déjeuner entre 7h30 et 8h00, au déjeuner entre 11h30 et 13h et au dîner à 18h45. Les élèves demi-pensionnaires ont accès au repas du midi, du lundi au vendredi entre 11h30 et 13h.

L'accès au self est subordonné au respect des règles de fonctionnement de l'établissement (cf. règlement intérieur).

Le badge d'accès est strictement PERSONNEL, il vous est délivré pour toute votre scolarité.

En cas de **perte, de vol du badge ou de dégradation**, l'élève devra prévenir immédiatement l'intendance. Un nouveau badge lui sera délivré ; **il sera facturé au prix de six euros et soixante-huit centimes.**

L'avis aux familles est remis aux élèves chaque trimestre

- En octobre pour la période septembre - décembre
- En février pour la période janvier - mars
- En avril pour la période avril – juillet

Les frais de demi-pension et de pension sont payables d'avance, au début de chaque trimestre ou mensuellement (sur 10 mois – d'octobre à juillet) si vous faites la demande de paiement mensuel – un échéancier vous sera adressé dans le courant du mois de septembre.

Les remises d'ordre :
Une réduction de la facture est effectuée en cas d'absence de l'élève

- **sur demande écrite de la famille et présentation d'un justificatif, en cas d'absence d'au moins une semaine.**
- Automatiquement, en cas de stage ou de séjour pédagogique.

Elèves boursiers nationaux :
A chaque fin de trimestre, le montant de la bourse nationale est affecté au paiement des frais de pension et de demi-pension. La famille règle le complément à sa charge (tarif trimestriel moins le montant de la bourse). S'il y a un restant, il est versé à la famille à la fin du trimestre.

Familles en difficultés financières :

- ✓ Elles peuvent demander une aide des fonds sociaux ;
- ✓ Elles peuvent aussi demander une aide régionale pour la restauration scolaire.

Les dossiers de demande sont à retirer dans l'établissement (intendance ou assistante sociale) et à rendre à l'assistante sociale.

Règlement :

- ✓ par chèque, à l'ordre de l' « Agent Comptable du lycée Châteauneuf » ;
- ✓ en espèces auprès de la gestionnaire ;
- ✓ par virement au compte du lycée professionnel Châteauneuf

IBAN : FR76 1007 1360 0000 0010 0012 586 BIC : TRPUFRP1

✓par télépaiement : connexion sur le portail ATEN Téléservices : https://portail-famille.ac-orleans-tours.fr/

Dans tous les cas, toujours préciser le nom, prénom et classe de l'élève concerné.

Les paiements échelonnés sont possibles. Dans ce cas, il suffit de compléter le formulaire de demande d'échéancier auprès de l'intendance.

Le proviseur,
Olivier BIGEARD

Service social en faveur des élèves

Accueillir, Informer, Ecouter, Aider, Conseiller, Soutenir, Dialoguer, Protéger

L'Assistante Sociale scolaire intervient pour tout ce qui peut compromettre la scolarité des élèves : mal-être, absentéisme, exclusion, harcèlement, suspicion de maltraitance, violence, difficultés financières...

Elle est soumise au secret professionnel, mais peut en être déliée dans des situations d'enfant en danger.

Les aides financières possibles à solliciter :

Les bourses nationales : elles sont soumises à condition de ressources. Les dossiers de bourse de lycée pour la rentrée 2021 sont à retirer et à rendre au secrétariat du collège ou lycée d'origine avant le mois de juin.

Au lycée (contrairement au collège), **les élèves boursiers n'ont pas besoin de refaire de demande chaque année, ils seront boursiers pour toutes les années de lycée).** En cas de baisse de ressources entre l'année de référence et l'année scolaire, merci de prendre contact avec le secrétariat afin que nous demandions une vérification des ressources, de façon à ce que les bourses soient revalorisées si cela est possible. Les bourses sont versées en trois fois, à chaque fin de trimestre.

Prime à l'équipement : elle est **délivrée aux élèves boursiers** des sections pour lesquelles il est nécessaire d'investir dans du matériel particulier (exemple : 1ère année de **CAP/BAC restauration ou électrotechnique**). Cette aide est versée une seule fois dans la scolarité (à la fin du 1er trimestre).

Prime à l'internat : elle est délivrée à tous **les élèves boursiers internes**. Cette prime est attribuée automatiquement aux élèves concernés.

Demande d'allocation interne : uniquement pour les élèves internes qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun (SNCF ou bus). C'est le Conseil Régional qui verse cette aide pour participer aux frais de transport. Le dossier est à télécharger sur le site du conseil régional : https://www.remi-centrevaldeloire.fr/transports-scolaires/inscriptions/

Aide au premier équipement : elle est délivrée aux élèves des sections restauration (cuisine et service) et électrotechnique. Cette aide est versée une seule fois dans toute la scolarité. Un élève qui en aurait déjà bénéficié ne peut y prétendre. La demande est totalement dématérialisée depuis le 1er septembre 2018. Elle se fait sur le site Yep's : https://www.yeps.fr/articles/947C9784-CA1E-4CA1-870B-90406FC60EAF

Aide à la restauration et à l'hébergement : le Conseil Régional a mis en place une mesure d'aide aux familles en difficulté. Un dossier est à compléter et est étudié lors de la Commission de Fonds Social. En cas de persistance des difficultés l'aide peut être renouvelée (à chaque trimestre).

Les Fonds Sociaux : ce sont des aides exceptionnelles, en lien avec la scolarité du jeune, non soumises à des plafonds de ressources et qui peuvent être accordées par la Commission de Fond Social de l'établissement. Ces aides sont accordées en cas de difficultés financières (transport, demi-pension, internat, fournitures scolaires...). En cas de persistance des difficultés, l'aide peut être renouvelée (à chaque trimestre).

Les dossiers d'aide à la restauration et de fonds sociaux sont à retirer à l'intendance. Vous pouvez prendre contact avec l'Assistante Sociale scolaire afin de monter le dossier.

Service social en faveur des élèves

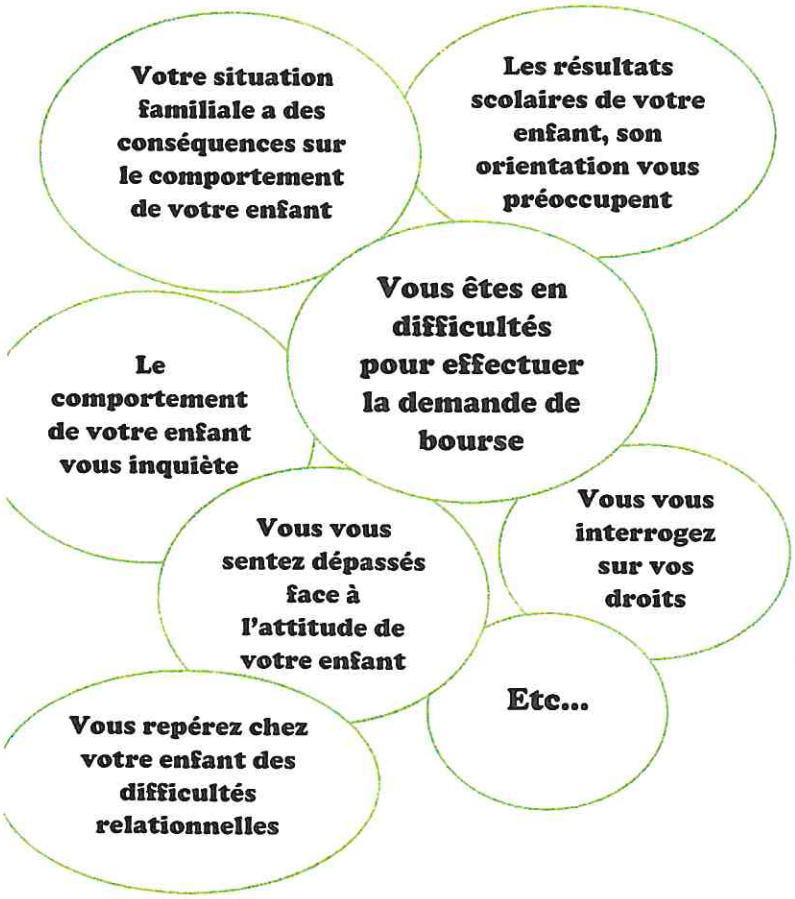

Vous pouvez prendre contact avec l'assistante sociale de l'établissement scolaire. Son rôle est d'accompagner les élèves dans le bon déroulement de leur scolarité mais aussi dans leur vie personnelle et familiale.

En lien avec l'équipe éducative et en toute confidentialité, l'assistante sociale peut vous apporter une aide et un soutien d'un point de vue éducatif, budgétaire et dans votre accès aux droits.

En cas de besoin, vous pouvez contacter :

Madame PINTO au 02.54.24.00.63

Présente le lundi et mercredi matin.

Charte d'utilisation des tablettes tactiles et des ressources numériques dans le cadre scolaire

Préambule

La fourniture des services liés aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans la mission de service public de l'Education nationale. Elle répond à un objectif pédagogique et éducatif tel qu'il est défini dans la loi pour la refondation de l'école.

Cette offre de services vise à renforcer la formation scolaire, à développer un certain nombre de compétences, à favoriser l'autonomie et le travail collaboratif.

La Région Centre a mis à disposition un lot de tablettes tactiles et accessoires utilisables dans un contexte purement pédagogique. Une configuration de base avec des éléments de sécurité ont été implémentés respectant le cadre réglementaire notamment dans le cadre de la protection des mineures. L'accès internet est ainsi filtré par un dispositif académique qui ne peut pas être supprimé.

La charte d'utilisation définit les conditions d'utilisation des tablettes numériques mises à la disposition des élèves au sein de l'établissement.

Pour un bon usage de ces ressources, il a été établi,
Entre le Lycée Châteauneuf d'Argenton sur Creuse ci-après désigné « l'établissement »

D'UNE PART

L'élève.....Né le : .....ci-après désigné « l'utilisateur »

ET

et les représentants légaux dans le cas d'un élève mineur

D'AUTRE PART

une charte d'utilisation.

Comptes associés à la tablette tactile
Deux comptes Google sont susceptibles d'être installés sur la tablette :

1. **De manière systématique un compte générique associé à la tablette et non à un utilisateur** . Celui-ci permet d'accéder au Google Play (espace de téléchargement d'applications) et d'installer des applications communes à l'ensemble des tablettes mises à disposition dans les lycées de la Région (antivirus - logiciel de gestion d'une flotte tablette "Mobile Device Management" - logiciel de gestion d'une classe tablette "Samsung School" - application de stockage de données "OwnCloud"). Ce compte permet également d'activer à la demande de l'établissement une géolocalisation de la tablette en cas de vol, perte ou détournement du matériel.
Ce compte est de la propriété du GIP RECIA et ne doit en aucun cas être supprimé.
2. **Un compte Google nominatif par utilisateur** dans le cas ou les enseignants souhaiteraient installer des applications spécifiques d'intérêt pédagogique.

L'utilisateur ou ses responsables légaux peuvent demander à l'établissement la communication des informations à caractère personnel le concernant et les faire rectifier conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

L'établissement s'engage à :
1. Mettre à disposition des tablettes en parfait état de marche et chargées.
2. Procéder aux mises à jour des tablettes.
3. Fournir ou conseiller un certain nombre de ressources numériques d'intérêt pédagogique.
4. Former les élèves au bon usage des ressources internet.
5. Informer les élèves des règles de droit à respecter en rappelant en particulier que sont interdites et le cas échéant sanctionnées par voie pénale :

- l'atteinte à la vie privée
- la diffamation et l'injure
- l'incitation à la consommation de substances interdites
- l'apologie de tous les crimes
- la reproduction la diffusion d'œuvres de l'esprit de façon non autorisée

L'utilisateur s'engage à :

1. Respecter et veiller à la mise en sécurité du matériel : ne pas retirer la coque de protection, ne pas ajouter de stickers, ne pas personnaliser la tablette, ranger le matériel dans l'emplacement réservé pour les utilisations en classe, installer la housse de protection pour l'utilisation et le transport de la tablette en dehors de la classe, ne pas laisser le matériel sans surveillance.

2. Faire une utilisation adéquate de l'appareil : ne pas pirater des jeux ou de la musique, de pas télécharger d'applications qui ne seraient pas conformes à une utilisation pédagogique, de nas pas filmer ou photographier des personnes sans leur autorisation et encore moins le diffuser, ne pas modifier la configuration initiale du matériel (ne pas changer le système d'exploitation, ne pas "rooter" ou "jailbreaker" les tablettes, ne pas installer d'applications qui pourraient rendre le système instable).

3. Ne pas connecter la tablette à tout autre réseau que le réseau Wifi de l'établissement (pas de connexion 3G-4G).

4. Signaler immédiatement aux enseignants, aux personnels encadrants une séance pédagogique tout site non conforme qui s'afficherait malgré le filtrage installé et tout dysfonctionnement ou panne.
7. Ne pas mettre de données personnelles.

8. L'élève pourra proposer des ressources (applications, logiciels, sites internet) susceptibles d'être utilisées dans le cadre des cours.

Le représentant légal de l'utilisateur s'engage et accepte :
1. De s'assurer que les engagements de mon fils/fille soient respectées.
2. Que mon enfant participe à ce projet, qu'il soit filmé ou photographier au besoin.

3. Qu'un compte Google au nom de mon fils/fille ou ma fille soit ouvert par l'établissement en cas de besoin lié à une utilisation pédagogique.

Il est en outre rappelé aux élèves mineurs que la responsabilité de leurs parents peut être engagée en cas de détérioration du matériel ou manquement grave aux règles ci-dessus énoncées.

Signataires :

Le proviseur	L'élève, Nom Prénom.....	Les représentants légaux pour l'élève mineur

ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS
Liberté
Égalité
Fraternité

LYCÉE Pro fessionnel CHÂTEAUNEUF — ARGENTON S/C

INFORMATIONS EN EDUCATION PHYSIQUE ET SORTIVE

I. PARTICULARITES DE L'E.P.S. AU LYCEE PROFESSIONNEL CHÂTEAUNEUF

- Durant le cycle natation, TOUS LES ELEVES doivent avoir un maillot de bain, même en cas de dispense.
- La présence reste OBLIGATOIRE à tous les cours y compris pour les élèves dispensés et quelque soit la durée de la dispense.
- SEUL un certificat médical remis en main propre au professeur d'EPS peut justifier une non pratique de l'activité programmée ; celle-ci sera alors adaptée au handicap.

II. MODALITES D'EXAMEN EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- Epreuves de CAP : Elles se déroulent en contrôle continu sur l'année de deuxième année CAP et comportent 2 épreuves parmi : Natation, Sauvetage, Badminton, ½ fond, Ultimate, Musculation, Step.
- Epreuves du Baccalauréat : en contrôle continu sur 3 épreuves durant l'année de terminale.

TOUTE ABSENCE non justifiée médicalement le jour de l'examen, au plus tard le jour de l'épreuve, entraîne la note de ZERO.

III. PROJET DE PROGRAMMATION ANNUELLE DES ACTIVITES

PROGRAMMATION ANNUELLE 2021-2022			
CHAMP D'APPRENTISSAGE	**2nde / CAP 1**	**1ére / CAP 2**	**Terminales**
CA1 Réaliser une performance	1/2 fond	1/2 fond, Javelot, Pentabond, Natation	Javelot, Pentabond
CA2 S'adapter à des environnements	Sauvetage	Sauvetage	
CA4 S'affronter individuellement et/ou collectivement	Badminton, Volley-ball	Badminton, Ultimate	Badminton, Ultimate
CA5 Entretien de soi	Natation de durée, Circuit training	Step, Musculation, Course en durée	Step, Musculation, Course en durée

Cette programmation est donnée à titre indicatif et pourra être modifiée à la rentrée en fonction des emplois du temps, des regroupements de classes et des disponibilités des installations sportives.

Je soussigné(e) Mme, M, ... tuteur (tutrice) / représentant(e) légal(e) de l'élève ..... de la classe de ..... atteste avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement de l'Education Physique et Sportive au Lycée Professionnel Châteauneuf.

Le (la) responsable légal(e) L'élève

2021-2022

MDL

Lycée Professionnel Châteauneuf

La Maison Des Lycéens est une *association loi 1901* dont l'objectif est d'aider à **la mise en place d'activités pour et par les élèves**. En contribuant à **améliorer le cadre vie des lycéens**, les activités menées au sein de la MDL par les élèves favorisent leur **autonomie** et leur **esprit d'initiative**.

Les ressources de la MDL sont constituées des cotisations de ses adhérents versées chaque année au moment de l'inscription, ainsi que des recettes des actions menées par les élèves et d'éventuelles subventions. **La cotisation permet de participer aux activités** et de bénéficier de réductions (Espace Cafet', voyages scolaires organisés par la MDL)

En adhérant à la MDL,
vous contribuez à rendre la vie au lycée plus conviviale.
Toutes les idées sont les bienvenues !

La cotisation annuelle est fixée à **10 €** par élève.

(coupon à joindre au règlement)

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : ___

Nom du payeur (si différent de celui de l'élève) : _____

Le paiement peut être effectué : ***en espèces*** □ ou ***par chèque*** □
(à l'ordre de la Maison Des Lycéens du lycée professionnel Châteauneuf)

ASSOCIATION SPORTIVE

Lycée professionnel Châteauneuf

2021-2022

UNSS Union Nationale du Sport Scolaire

Je soussigné(e), Monsieur, Madame *, _____

père, mère, représentant(e) légal(e)* de l'élève _____

né(e) le : ____ / ____ / ____, actuellement scolarisé(e) en classe de _____

au lycée professionnel Châteauneuf d'Argenton-sur-Creuse :

- l'autorise à participer aux activités de l'association sportive du lycée

- autorise, n'autorise pas* le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer, en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité.

Adresse : _____

Tèl domicile : _____ Tèl travail : _____

Adresse mail de l'élève : _____@netocentre.fr
Personne à contacter en cas d'urgence : _____
Tèl : _____

Fait à : _____ Date : _____ / _____ / _____
Signature : * Rayer la mention inutile

(coupon à joindre au règlement)

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : ___

Nom du payeur (si différent de celui de l'élève) : _____

Le paiement peut être effectué : ***en espèces*** □ ou ***par chèque*** □
(à l'ordre de l'association sportive du lycée professionnel Châteauneuf)

LA RÉGION T'ACCOMPAGNE TOUTE L'ANNÉE !

CULTURE

20 €
POUR
TES SORTIES !

15-25 ANS
RETROUVE TOUS TES
AVANTAGES SUR

YEPS.FR

LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE
toujours à tes côtés !

Télécharger dans l'App Store

Disponible sur Google Play

Plus qu'une Région, une chance pour les jeunes

YEPS
LE PASS DES JEUNES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Région Centre-Val de Loire

Agence-gemap.com - 0819 - Crédit photo : shutterstock®

UN BON BOL DE CULTURE

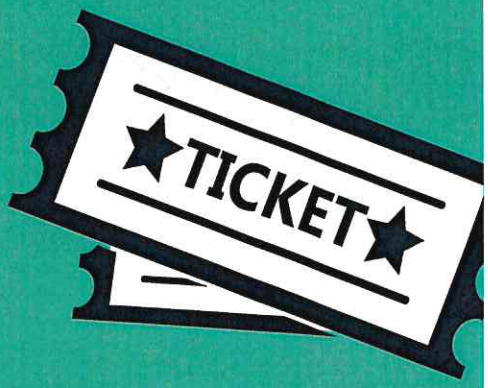

YEP'S, C'EST UN SÉSAME QUI T'OUVRE LES PORTES DE LIEUX CULTURELS ET T'OFFRE DES RÉDUCTIONS POUR DES MANIFESTATIONS.

➔ POUR SE CULTIVER ET SE DIVERTIR

Spectacles, concerts, festivals, cinéma, rencontres sportives, visites de musées, de châteaux, de parcs, de jardins, sorties nature, achats de livres… Avec YEP'S, tu bénéficies de réductions sur les grands événements proposés par nos partenaires tout au long de l'année. Utilise ta cagnotte et surveille les bons plans ! À toi de jouer !

➔ DES SITES PRESTIGIEUX S'OUVRENT À TOI

Avec YEP'S, tu disposes d'un accès gratuit à un lieu culturel majeur dans chaque département de la région comme :

- l'Abbaye de Noirlac (18),
- le Musée des beaux-arts d'histoire naturelle de Châteaudun (28),
- la Tour blanche d'Issoudun (36),
- la Cité royale de Loches (37),
- le Domaine régional de Chaumont-sur-Loire (41),

+1 pass annuel pour le Frac Centre-Val de Loire (Fonds régional d'art contemporain) (45).

➔ COMMENT ÇA MARCHE ?

Dès que ton inscription est validée, ta cagnotte culture est activée. Tu peux directement présenter ton QR Code auprès des partenaires YEP'S. Tu bénéficieras d'une cagnotte culture, en temps réel :

- **6** € pour les livres ou les manifestations littéraires,
- **6** € pour le spectacle vivant et le patrimoine,
- **4** € pour le cinéma,
- **4** € pour les sorties nature ou adhésions à des associations de protection de la nature.

Et bien d'autres avantages à découvrir !

inscris-toi tout de suite sur yeps.fr ou via l'appli

LA RÉGION T'ACCOMPAGNE TOUTE L'ANNÉE !

TRANSPORTS

TA CARTE RÉMI LIBERTÉ JEUNE GRATUITE !

15-25 ANS
RETROUVE TOUS TES AVANTAGES SUR

YEPS.FR

LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE
toujours à tes côtés !

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Agence-gemap.com - 0819 - Crédit photo : shutterstock®

Plus qu'une Région, une chance pour les jeunes

YEPS
LE PASS DES JEUNES EN CENTRE-VAL DE LOIRE

Région Centre-Val de Loire

TE DÉPLACER SANS TE RUINER

AVEC YEP'S, TU PEUX PROFITER DE NOMBREUSES OFFRES AFIN DE VOYAGER LIBREMENT EN CENTRE-VAL DE LOIRE ET AILLEURS. SUIS LE GUIDE !

➔ LA CARTE RÉMI LIBERTÉ JEUNE

Si tu as moins de 26 ans, elle t'offre des réductions, entre 50 % et 66 %, sur tes déplacements en car et train Rémi en régions Centre-Val de Loire, Île-de-France, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté. Pour te procurer la carte, inscris-toi sur yeps.fr. Grâce à ta cagnotte transports, elle est **gratuite**, (au lieu de 20 € par an).

➔ L'ABONNEMENT RÉMI ZEN JEUNE

- **Pour un trajet quotidien sur un parcours choisi (même point de départ et d'arrivée) :** si tu as moins de 26 ans, tu paies ton abonnement entre **25 et 75 €** pour voyager en illimité en car et en train Remi en région Centre-Val de Loire. C'est idéal pour tes trajets domicile-travail ou vers ton lieu d'études !
- **Pour des trajets réguliers :** tu peux voyager librement dans toute la région en car et en train Rémi pour 100 € maximum par mois.

➔ PAS DE PANIQUE

Dès ton inscription, en attendant de récupérer ta carte Rémi Liberté Jeune en guichet SNCF, tu peux quand même bénéficier de l'offre. Grâce à YEP'S, tu as la possibilité de télécharger une attestation provisoire de 2 mois afin de profiter des réductions tarifaires dès que tu as activé ta cagnotte. Important : n'oublie pas d'imprimer et de conserver ce justificatif avec toi lors de tous tes trajets. Il faudra ensuite te rendre en guichet SNCF pour récupérer ta carte définitive.

NOUVEAUTÉ

Si tu possèdes déjà le support sans contact JV MALIN**, présente-toi au guichet avec ton attestation provisoire en cours de validité et ton support sans contact JV MALIN.

** support sans contact JVMalin proposé sur les réseaux de transport urbain d'Orléans, Blois, Tours, et Chartres, ainsi que sur le réseau de transport régional Rémi avec un abonnement.

Plus d'informations sur :
- **www.remi-centrevaldeloire.fr,**
- **aux guichets SNCF des gares du Centre-Val de Loire,**
- **ou auprès des transporteurs pour les abonnements de car.**